



Menton, le 19 février 2016

**Objet : Comité de pilotage du site Natura 2000 « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya »
FR9301566 - Compte-rendu de la réunion du jeudi 11 février 2016 à Breil-sur-Roya**

Participants :

M. Joseph REY, conseiller municipal de Breil-sur-Roya, Président du COPIL du site Natura 2000 « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya », représentant local du de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)

M. André IPERT, Maire de Breil-sur-Roya

Mme Laurence BOETTI-FORESTIER, 2^{ème} adjointe de Breil-sur-Roya au développement économique et durable, conseillère régionale Agriculture, viticulture, ruralité », et, « Euro-Méditerranée, représentant M. Christian ESTROSI, Président du Conseil Régional PACA

M. Gilbert COTTALORDA, conseiller municipal de Breil-sur-Roya délégué relation-budget-nature, représentant l'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de Breil-sur-Roya

Mme Jamila CHILÀ, conseillère déléguée au tourisme et à la culture de Dolceacqua, représentant M. Fulvio GAZZOLA, Maire de Dolceacqua

M. Julien BANUS, Technicien environnement, DDTM des Alpes-Maritimes

Mme Francine BEGOU-PIERINI, représentant Mme Françoise MACQUARD, Présidente du groupement des associations de défense des sites et de l'environnement (GADSECA)

M. Aurélien COLLENOT, représentant M. Christophe VIRET, Directeur du Parc National du Mercantour

Mme Yvonne DELEPINE, Secrétaire générale adjointe de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) PACA, représentant M. Gilles VIRICEL, Président Régional de la LPO PACA

M. Daniel DEMONTOUX, technicien au Parc National du Mercantour et rapporteur au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)

M. Roger LIBONIS, direction territoriale Électricité Réseau Distribution France

M. Georges OLIVARI, Président de la Maison Régionale de l'Eau

M. Daniel PERRIGUEY, Office National des Forêts, représentant M. Jean-Loup BURTIN, Directeur de l'Agence interdépartementale de l'ONF Alpes-Maritimes Var

Mme Lucie VU-HONG, Ingénieur Eau Electricité d'EDF Unité Production Méditerranée,
Département Environnement
M. Loïc GARGARI, Chargé de mission Natura 2000, CARF
Mme Aurore BURGNIES, Chargée de mission Natura 2000, CARF

Excusés :

M. Patrick CESARI, Président de la CARF et Maire de Roquebrune-Cap-Martin
M. Eric CIOTTI, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
M. Adolphe COLRAT, Préfet des Alpes-Maritimes
Mme Véronique LAURENT-ALBESA, Sous-préfète Nice Montagne, Mme Martine BERNARDINI, Secrétaire Générale à la sous-préfecture Nice Montagne et M. Julian ARBEY, Chargé de mission, sous-préfecture Nice Montagne
M. Gianpaolo BASSO, Maire de Rochetta Nervina
M. Adriano BIANCHERI, Maire d'Olivetta San Michele
M. Claudio BURLANDO, Président de la Région Ligurie
M. Fausto MOLINARI, Maire d'Airole

M. Luc ALBOUY, Architecte des Bâtiments de France
Mme AUBRIEUX-GONTRO Thérèse, Présidente de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de constructions (UNICEM) PACA
M. Marcel BARBERO, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
M. Victor BASTUCK, Président de la Fédération des Alpes-Maritimes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
M. Bernard BAUDIN, Président de la Fédération départementale des chasseurs
M. Jean-Luc BELLARD, Président du comité départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade
M. Louis BERNARD, Chef du Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
Mme Gaëlle BERTHAUD, Déléguée Régionale de l'Agence de l'Eau PACA et Corse
M. Michel BURGIO, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de 4x4
M. Serge CASTEL, Directeur Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes
M. René CARLIN, Président du Comité Départemental de Spéléologie
Mme CECCALDI, Directrice Régionale des Affaires Culturelles, PACA
M. Emmanuel COSSON, Président du Groupe Chiroptères de Provence
Mme Odile CRUZ, Délégué Interrégional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
M. Olivier DEKESTER, Délégué Régional de l'Agence de Services et de Paiement PACA-Corse
M. Daniel DELFORNO, Association départementale pour l'Aménagement des structures des exploitations agricoles (ADASEA)
M. Xavier DELESTRE, Chef du Service Régional de l'Archéologie de PACA

M. Éric DELLACASA, Président du Club alpin français des Alpes-Maritimes
M. Michel DESSUS, Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
Mme Anne-France DIDIER, Directrice de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA
Mme Chantal FAVROT, Chargée de mission Aménagement-Environnement, Préfecture des Alpes-Maritimes
M. Jacques FROSSARD, Directeur Régional PACA du Réseau ferré de France (RFF)
M. Auguste FUOCHI, Association de la chapelle Notre-Dame du Mont
M. Jean-Pierre GALVEZ, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes-Maritimes
M. Yann GUERRIER, Directeur Général des Services, CARF
Mme Annabelle JAEGER, Présidente de l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE)
M. Bernard KLEYNHOFF, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Alpes-Maritimes
M. Yves K'OURIO, Responsable du service aménagement de l'espace, CARF
M. Vincent KULESZA, Président du Conservatoire d'Espace Naturel PACA
M. David LISNARD, Président du Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur
Mme Sylvia LOCHON-MENSEAU, Directrice du Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
M. Pierre-Charles MARIA, Président du Syndicat intercommunal des Paillons
M. Gilbert MARI, Président de l'Association des Naturalistes de Nice et des Alpes-Maritimes (ANNAM)
M. Michel MELOT, Président du Comité Départemental de Cyclotourisme
M. Noël PERNA, Président de l'Association Région Verte
Mme Corine PESQUET BAILLON-DHUMEZ, Présidente du syndicat des propriétaires forestiers des Alpes-Maritimes
M. Jacques PORTET, Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP06)
M. Patrick ROBERT, RTE Unité de Transport d'Electricité Sud-Est
M. Frédéric ROUSSEL, Directeur départemental de la Cohésion Sociale
Mme Armelle SIMONNET-DELETTRE, Responsable de l'unité biodiversité-chasse, DDTM 06
M. Francis SOLDA, Président du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)
M. Yann STREBLER, Chargé du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires des Sports de Nature, Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
M. Philippe THEVENET, Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière
Mme Véronique VACHEZ-PORTAZ, Présidente du Syndicat des Gardiens de Refuges et Gîtes d'étape
M. Robert VELAY, Président du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (SDEG)
M. Yann VIDAL, Président du Syndicat Agricole des Jeunes Agriculteurs des Alpes-Maritimes
Mme Sonia ZANELLA, responsable du plan territorial de coordination et des parcs naturels, Province d'Imperia



Le comité de pilotage du site Natura 2000 FR9301566 « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya » s'est réuni le jeudi 11 février 2016, à la salle communale Sainte Catherine de Breil-sur-Roya. Il s'est déroulé selon l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de la séance par M. REY, Président du comité de pilotage, et M. IPERT, Maire de Breil-sur-Roya
- Rappel de la démarche Natura 2000
- Bilan de l'animation 2015
- Perspectives d'animation pour 2016

❖ **Ouverture de la séance à 14h00**

M. André IPERT (*Maire de Breil-sur-Roya*) ouvre la séance en présentant les participants et en les remerciant pour leur présence. Il salue notamment la venue d'un représentant de la commune de Dolceaqua en la personne de Mme Jamila CHILÀ. M. IPERT s'excuse de ne pouvoir rester, étant pris par d'autres engagements et reviendra pour la fin du COPIL. De ce fait, il souhaite évoquer rapidement le principal sujet : la restauration de la chapelle Notre-Dame du Mont. Les différentes parties se sont concertées en fin d'année 2015 et les financeurs sont prêts à accompagner le projet qui devrait s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros. En effet, environ deux millions d'euros sont prévus pour la vallée de la Roya dans le contrat de plan Etat-Région, dont la commune souhaite profiter.

M. IPERT passe ensuite la parole à Joseph REY (*Président du comité de pilotage*) qui a le plaisir d'accueillir l'ensemble des participants, et les remercie à son tour de leur présence.

M. REY demande ensuite à M. Loïc GARGARI (*Chargé de mission Natura 2000, CARF*) de débiter sa présentation.

❖ **Rappel de la démarche Natura 2000**

M. GARGARI rappelle brièvement la localisation des sites Natura 2000 dont l'animation est assurée par la CARF.

Il présente les modalités de mise en œuvre de la phase d'animation.

Les principaux outils destinés à la réalisation des objectifs de gestion sont présentés : les contrats Natura 2000, la charte Natura 2000 et les mesures agro-environnementales climatiques. Il est rappelé que dans tous les cas de figure la démarche est volontaire et que la réussite de la phase d'animation est donc en partie tributaire de l'investissement des acteurs locaux.

❖ Bilan de l'animation 2015

Le bilan porte sur :

- le projet agro-environnemental et climatique

M. GARGARI détaille l'historique, le territoire et les mesures contenues dans le PAEC. Il insiste sur le fait que son application sur le terrain s'est déroulée très rapidement suite à sa validation. Pour l'instant, la mise en œuvre des mesures agro-environnementales ont principalement concernées le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » pour des raisons pratiques (accessibilité notamment). Au total, cinq contrats ont été signés en 2015.

Un travail de fond a été initié avec les agriculteurs du site et se concrétisera en 2016.

M. GARGARI souligne également que jusqu'à présent seules les mesures agro-environnementales et climatiques sont mises en œuvre, contrairement aux contrats Natura 2000 dont les dispositions sont en cours de définition par les services de l'État, de la Région PACA et de l'Europe.

- le suivi scientifique

Le suivi annuel de la colonie de chauves-souris de la chapelle Notre-Dame du Mont a eu lieu au mois de juin, accompagné du Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et du Parc National du Mercantour. La population est stable. Le GCP a également réalisé un week-end de prospection sur la commune de Sospel afin de compléter les connaissances sur les chauves-souris. De nouveaux gîtes ont été découverts durant ces trois jours de prospections, comptages et captures dont certains à proximité immédiate du site de Breil.

La Maison Régionale de l'Eau a également réalisé un suivi piscicole sur la Roya pour le compte d'EDF avec pour résultat une stabilité des populations de Truite fario.

La Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection des milieux aquatiques a quant-à-elle été chargée de réaliser pour EDF, le suivi de la population d'Ecrevisses à pieds blancs suite à la vidange du lac de Breil-sur-Roya. Plus de 12 000 individus ont été déplacés et ont disparus en seulement deux ans. L'hypothèse la plus probable est la propagation rapide d'une pathologie mortelle.

M. Georges OLIVARI (*Président de la Maison Régionale de l'Eau*), souligne que le travail de suivi effectué sur la Roya est intéressant. Il permet entre autre d'observer la présence croissante de Chabot, très bon indicateur écologique et de surcroit revenu naturellement. La truite est un prédateur pour cette espèce, il n'y a donc pas de concurrence.

Pour l'Ecrevisse à pieds blancs, cette disparition est très étonnante, notamment par la rapidité à laquelle elle s'est déroulée. La population initiale était également anormalement élevée. Il sera intéressant de faire de nouvelles prospections, notamment sur les affluents d'ici quelques années. Le même phénomène s'est produit il y a plusieurs années dans la Siagne et l'espèce

est revenue progressivement de manière naturelle depuis les affluents. Le schéma devrait être identique sur la Roya avec une recolonisation plus rapide liée au plus grand nombre d'affluents et à leur importance.

M. Lucie VU HONG (ingénieur EDF, département environnement) appuie les propos de M. OLIVARI. Elle précise que des études génétiques sont envisagées par EDF sur la Roya. Le rôle d'EDF dans les connaissances et le suivi scientifique des données environnementales sur le cours d'eau de la Roya est important et reconnu de la part de l'ensemble des acteurs.

Enfin, un suivi technique et scientifique a été commandé à l'ONF par EDF également, pour la préservation du Spélerpès de strinati lors d'une intervention de gros entretien de la prise d'eau du barrage de Breil. Les préconisations ont été respectées et efficaces et le chantier exemplaire avec la préservation d'une vingtaine d'individus. Cette expérience est très positive dans l'optique de futurs travaux.

M. Roger LIBONIS (ERDF) informe l'assemblée de travaux réalisés sur l'enfouissement de 5km de ligne électrique entre Saint-Dalmas de Tende et Tende. La suppression de 12 pylônes est prévue pour 2016. Le coût total de cette opération s'élève à 600 000€.

- la sensibilisation et la communication

M. GARGARI présente les différents outils utilisés pour communiquer sur le réseau Natura 2000, ainsi que les actions mises en place sur le site : lettres d'informations distribuées en boîtes aux lettres, site internet, journées de sensibilisation, articles de presse, etc.

- les autres missions

Elles concernent notamment les évaluations d'incidences, le suivi administratif et financier, les dossiers soumis à avis de l'animateur.

Mme Laurence BOETTI-FORESTIER (*adjointe à la mairie de Breil-sur-Roya, conseillère régionale*), souhaite installer des panneaux pour informer le public de l'entrée dans la commune de Breil-sur-Roya et par la même occasion dans la CARF. Les informations pourraient être mutualisées avec Natura 2000. L'aire du Pont de Pertus est un lieu à privilégier car elle est facilement repérable et de nombreux automobilistes s'y arrêtent. La commune travaille sur ce dossier et souhaiterait que la CARF y participe. M. GARGARI précise qu'il est prévu d'installer des panneaux d'information dans le cadre de Natura 2000. Des fonds sont prévus à cet effet dans la convention d'animation. Toutefois c'est une opération qui n'est pas simple à monter et un travail en collaboration avec la commune serait intéressant.

- *candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO*

M. GARGARI expose les grandes étapes de l'historique du projet de candidature : les porteurs du projet, les critères retenus, la dénomination d'une zone de bien et d'une zone tampon, la présence des sites Natura 2000 en zone de bien. Le site faisant partie de ce périmètre, un suivi est assuré sur ce dossier. Cette démarche a également permis de tisser des liens avec la province d'Imperia et plusieurs communes italiennes limitrophes du site « Vallée du Careï-collines de Castillon ». Cette coopération transfrontalière naissante entre sites Natura 2000 serait intéressante à développer. Mme Jamila CHILÀ (*commune de Dolceaqua*) trouve également qu'il serait intéressant de développer ces échanges.

❖ Perspectives d'animation pour 2016

M. GARGARI présente le programme d'actions et de suivi des missions pour l'année 2016 :

- *les mesures agro-environnementales et climatiques*

Il est prévu de contractualiser au moins quatre agriculteurs en 2016 sur des mesures agro-environnementales. Cela implique la réalisation d'un plan de gestion éco-pastoral ou d'un diagnostic agricole en fonction du type d'exploitation.

- *le suivi de la candidature UNESCO*

La CARF, en tant qu'animatrice de plusieurs sites Natura 2000, continuera d'assurer le suivi quant à ce projet, et renforcera sa collaboration avec l'Italie.

- *les actions en faveur des chauves-souris*

L'animateur propose de mettre en place une « convention » avec les propriétaires des gîtes, et de poursuivre l'effort de prospection. Le comptage annuel de la chapelle Notre-Dame du Mont sera effectué. Par ailleurs, la CARF continuera d'accompagner le dossier de la restauration de la chapelle et une étude sera produite (soumis à l'aval de la DREAL) afin d'adapter le cahier des charges des travaux à la présence de la colonie de chauves-souris.

- *proposition de projets*

Plusieurs thématiques sont proposées : la réduction de la pollution lumineuse, la diminution de l'utilisation des pesticides et herbicides, la reconnaissance et l'information sur les espèces exotiques envahissantes.

Concernant l'éclairage public, le village de Castillon est cité en exemple pour sa décision de couper l'électricité entre 23h et 5h du matin sur certains secteurs de la commune. M. LIBONIS précise que l'éclairage public n'est pas obligatoire. Cependant, le conseil municipal doit prendre une délibération afin de décharger la responsabilité de la commune en cas d'accident. En effet plusieurs choix sont possibles (variation d'intensité, extinction) et les types d'éclairage sont variés. Il existe des normes à respecter, qui sont différentes en fonction du type d'éclairage. L'idéal serait de réaliser un diagnostic et un plan d'éclairage communal

par un bureau d'étude. Il existe une charte de l'Association Nationale de Protection du Ciel Nocturne. Elle sera transmise à la commune.

Concernant les espèces exotiques envahissantes, la Renouée du Japon a été signalée lors des inventaires sur les berges de la Roya. MM. OLIVARI et COTTALORDA n'ont pas souvenir d'avoir vu cette espèce. M. COTTALORDA pointe en revanche le Buddleia (arbre aux papillons). M. GARGARI souligne qu'il existe une mesure dans le document d'objectifs pour lutter contre les espèces envahissantes. Il faudrait donc dans un premier temps repérer exactement les secteurs concernés et déterminer si une intervention est envisageable. M. COTTALORDA fait remarquer qu'un grand nombre de Grands Cormorans est présent dans la Roya, ce qui est assez problématique. M. BANUS (DDTM) précise que des tirs administratifs sont autorisés sur cette espèce protégée. Sur le quota départemental de 40 prélèvements sur la saison 2013-2014, 36 ont été réalisés. Le même quota est prévu pour la saison 2015-2016.

Concernant les traitements phytosanitaires, le plan national écophyto est en cours de déploiement avec un objectif affiché pour 2025. Si les communes et les agriculteurs limitent en majorité leurs utilisations, le travail le plus important à réaliser concerne les particuliers. M. COTTALORDA fait remarquer à ce titre que l'appellation « bio » ne correspond à aucune réalité. Il existe des fruits et légumes produits par l'agriculture traditionnelle et d'autres produits par l'agriculture intensive qui sont chimiques.

- mise en place de panneaux d'information

Avec le budget lié à l'animation, il est prévu de créer et de mettre en place des panneaux d'information sur des secteurs stratégiques. Mme BOETTI-FORESTIER souligne à nouveau l'importance de travailler ensemble avec la commune et la CARF notamment pour réaliser ces supports d'informations de manière cohérente.

- programme de sensibilisation

M. GARGARI communique à l'assemblée que le programme est en cours d'élaboration. Il est possible de proposer de participer à des événements qui entrent dans le cadre de Natura 2000. Des journées nationales et internationales ont été identifiées sur diverses thématiques en lien avec Natura 2000 (forêt, biodiversité, chauves-souris...).

- autres actions

Seront assurés : l'accompagnement des évaluations d'incidences, le suivi administratif et financier, et la communication sur l'ensemble des thématiques liées à Natura 2000.

M. GARGARI termine sa présentation en remerciant les participants, et insiste sur le fait qu'il se tiendra à disposition des acteurs locaux motivés pour développer des actions en faveur de la gestion environnementale et pour les soutenir quant à leur activité agricole notamment. Il précise que chacun d'entre eux est moteur de leur propre territoire.

MM. Rey et IPERT remercient M. GARGARI et l'ensemble de l'assemblée pour leur participation. Ils espèrent que les actions déjà engagées se poursuivront et se développeront.

❖ **Clôture de la séance**

Le Président du COPIL remercie l'assemblée, la séance est levée à 16h00.

Le Président du comité de pilotage



M. Joseph REY

